

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS/357/1
G/L/812
G/SCM/D73/1
G/AG/GEN/74
11 janvier 2007
(07-0146)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – SUBVENTIONS ET AUTRES MESURES DE SOUTIEN INTERNE POUR LE MAÏS ET D'AUTRES PRODUITS AGRICOLES

Demande de consultations présentée par le Canada

La communication ci-après, datée du 8 janvier 2007 et adressée par la délégation du Canada à la délégation des États-Unis et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:4 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Les autorités de mon pays m'ont chargé de demander l'ouverture de consultations avec le gouvernement des États-Unis au titre des articles 1^{er} et 4 du *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends* (Mémorandum d'accord), de l'article XXII de l'*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994* (GATT de 1994), des articles 4, 7 et 30 de l'*Accord sur les subventions et les mesures compensatoires* (Accord SMC) et de l'article 19 de l'*Accord sur l'agriculture*.

La présente demande comporte trois parties. Pour chacune des mesures qui y sont mentionnées, la demande porte aussi sur tous remplacements, modifications, prolongations ou autres mesures connexes.

I. Les mesures en cause dans la première partie de la présente demande sont les subventions et le soutien interne qui sont accordés aux producteurs et/ou aux exportateurs de maïs des États-Unis (le "secteur du maïs des États-Unis") ainsi que les programmes, la législation, la réglementation et les instruments réglementaires qui fournissent ces subventions et ce soutien. Les mesures comprennent les subventions et le soutien interne ci-après, accordés au secteur du maïs des États-Unis depuis la campagne de commercialisation¹ 1996:

- les subventions et le soutien interne accordés au titre de la *Loi de 2002 sur la sécurité des exploitations agricoles et l'investissement rural* (Loi de 2002 sur l'agriculture) et les programmes relevant de la Loi de 2002 sur l'agriculture, concernant les versements au titre du programme de prêts à la commercialisation (y compris les prêts au titre de l'aide à la commercialisation, les gains sur les prêts à la commercialisation, les versements compensatoires relatifs aux prêts, les certificats de produits, les gains sur l'échange de certificats de produits et les bonifications d'intérêts pour avances sur produits), les versements directs et les versements anticycliques, ainsi que toutes

¹ La campagne de "commercialisation" pour le maïs commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août. À titre d'exemple, la campagne de commercialisation 2005 a commencé le 1^{er} septembre 2005 et s'est terminée le 31 août 2006.

autres dispositions de la Loi de 2002 sur l'agriculture qui accordent un soutien direct ou indirect au secteur du maïs des États-Unis;

- les subventions et le soutien interne accordés au titre de la *Loi fédérale de 1996 sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture* (Loi FAIR) et les programmes relevant de la Loi FAIR, concernant les versements au titre du programme de prêts à la commercialisation (y compris les prêts au titre de l'aide à la commercialisation, les gains sur les prêts à la commercialisation, les versements compensatoires relatifs aux prêts, les certificats de produits, les bonifications d'intérêts pour avances sur produits et les gains sur l'échange de certificats de produits) et les versements au titre de contrats de flexibilité de la production, ainsi que toutes autres dispositions de la Loi FAIR qui accordent un soutien direct ou indirect au secteur du maïs des États-Unis;
- les versements d'aide pour perte de parts de marché (MLA) au secteur du maïs des États-Unis effectués au titre de la *Loi de 1998 portant ouverture de crédits pour l'agriculture, le développement rural, l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires et les organismes connexes*; de la *Loi de 1999 portant ouverture de crédits pour l'agriculture, le développement rural, l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires et les organismes connexes*; de la *Loi générale de 1999 portant ouverture de crédits globaux et de crédits d'urgence supplémentaires*; de la *Loi de 2000 portant ouverture de crédits pour l'agriculture, le développement rural, l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires et les organismes connexes*; de la *Loi de 2000 sur la protection contre les risques agricoles*; et de la *Loi sur l'aide économique à l'agriculture pour la campagne agricole 2001*;
- les garanties de crédit à l'exportation visant à faciliter l'exportation de maïs, fournies au titre de la *Loi de 1978 sur le commerce des produits agricoles*, et d'autres mesures comme le programme General Sales Manager (GSM-102) et le programme de garantie du crédit-fournisseur (SCGP).

Le Canada considère que les mesures en cause sont incompatibles avec les obligations des États-Unis au titre des articles 5 c) et 6.3 c) de l'*Accord SMC*.

Conformément aux mesures en cause, les États-Unis accordent des subventions au secteur du maïs des États-Unis. Ces subventions prennent la forme de contributions financières des pouvoirs publics des États-Unis ou de soutien des revenus ou des prix au sens de l'article XVI du *GATT de 1994*, au sens de l'article 1.1 a) de l'*Accord SMC*, et un avantage est ainsi conféré au sens de l'article 1.1 b) de l'*Accord SMC*. Ces subventions sont spécifiques aux producteurs de produits agricoles primaires des États-Unis et/ou à la branche de production du maïs des États-Unis au sens de l'article 2.1 et 2.3 de l'*Accord SMC*.

Ces mesures causent des effets défavorables qui prennent la forme d'un préjudice grave ou d'une menace de préjudice grave aux intérêts du Canada. L'application des dispositions législatives de la Loi de 2002 sur l'agriculture, de la Loi FAIR et des autres lois susmentionnées qui prescrivent des versements au titre de prêts à la commercialisation, des versements anticycliques et des versements directs (y compris des versements au titre de contrats de flexibilité de la production) ainsi que des versements MLA au secteur du maïs des États-Unis, et les versements obligatoires au titre de ces dispositions, de même que les garanties de crédit à l'exportation, a pour effet de déprimer les prix ou d'empêcher des hausses de ces prix dans une mesure notable pour le maïs sur le marché canadien pour les campagnes de commercialisation 1996-2006, et menace d'avoir pour effet de déprimer les prix ou

d'empêcher des hausses de ces prix dans une mesure notable pour le maïs sur le marché canadien, en violation des articles 5 c) et 6.3 c) de l'Accord SMC.

II. Les mesures en cause dans la deuxième partie de la présente demande sont des mesures de soutien en ce qui concerne le maïs et d'autres produits agricoles qui ne sont pas inscrites dans la section II de la Partie IV de la Liste des États-Unis et qui sont accordées aux exportateurs des États-Unis de ces produits au moyen de programmes de garantie de crédit à l'exportation au titre de la *Loi de 1978 sur le commerce des produits agricoles* et d'autres mesures comme le programme GSM-102 et le SCGP ainsi que les programmes, la législation, la réglementation et les instruments réglementaires qui fournissent le soutien.

Le Canada considère que les mesures en cause sont incompatibles avec les obligations des États-Unis au titre de l'article 3.1 a) et 3.2 de l'Accord SMC et des articles 3:3, 8, 9:1 et 10:1 de l'Accord sur l'agriculture.

Au moyen de ces programmes, les États-Unis offrent à leurs exportateurs des taux de prime et d'autres conditions plus favorables que ce que le marché offrirait autrement. Les taux de prime au titre de ces programmes sont également insuffisants pour couvrir, à longue échéance, les frais et les pertes au titre de la gestion des programmes. Ces programmes constituent donc des subventions subordonnées aux résultats à l'exportation, en violation de l'article 3.1 a) et 3.2 de l'Accord SMC. Ces mesures contreviennent également aux articles 3:3, 8, 9:1 et 10:1 de l'Accord sur l'agriculture.

III. Les mesures en cause dans la troisième partie de la présente demande sont les mesures de soutien interne qui sont dûment visées par les dispositions de l'article 6 de l'Accord sur l'agriculture et qui sont accordées par les États-Unis en faveur des producteurs de produits agricoles, ainsi que les programmes, la législation, la réglementation et les instruments réglementaires qui fournissent ce soutien. Le Canada considère que les États-Unis accordent un soutien excédant les niveaux d'engagement spécifiés dans la section I de la Partie IV de leur Liste. Les mesures sont notamment les suivantes:

- les versements au titre de contrats de flexibilité de la production (PFC) au titre de la Loi FAIR;
- les versements directs au titre de la Loi de 2002 sur l'agriculture;
- les versements MLA au titre de la *Loi de 1999 portant ouverture de crédits pour l'agriculture, le développement rural, l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires et les organismes connexes*; de la *Loi générale de 1999 portant ouverture de crédits globaux et de crédits d'urgence supplémentaires*; de la *Loi de 2000 portant ouverture de crédits pour l'agriculture, le développement rural, l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires et les organismes connexes*; de la *Loi de 2000 sur la protection contre les risques agricoles*; et de la *Loi sur l'aide économique à l'agriculture pour la campagne agricole 2001*;
- les versements anticycliques au titre de la Loi de 2002 sur l'agriculture.

Le Canada considère que les mesures en cause sont incompatibles avec les obligations des États-Unis au titre de l'article 3:2 de l'Accord sur l'agriculture.

Les versements PFC et les versements directs ne sont pas pleinement conformes au paragraphe 6 b) de l'Annexe 2 de l'Accord sur l'agriculture. Par conséquent, les versements PFC devraient être inclus dans la mesure globale du soutien (MGS) des États-Unis pour le blé, le maïs, le

sorgho à grains, l'orge, l'avoine, le coton upland et le riz, et les versements directs devraient être inclus dans la MGS des États-Unis pour le blé, le maïs, le sorgho à grains, l'orge, l'avoine, le coton upland, le riz, le soja et d'autres oléagineux.

De plus, les versements MLA devraient être inclus dans la MGS des États-Unis pour le blé, le maïs, le sorgho à grains, l'orge, l'avoine, le coton upland et le riz, et les versements anticycliques devraient être inclus dans la MGS des États-Unis pour le blé, le maïs, le sorgho à grains, l'orge, l'avoine, le coton upland, le riz, le soja et d'autres oléagineux.

Conformément à l'article 3:2 de l'*Accord sur l'agriculture*, les États-Unis sont autorisés à accorder un soutien en faveur de producteurs nationaux de produits agricoles n'excédant pas les niveaux spécifiés dans la section I de la Partie IV de leur Liste. Ces niveaux étaient de 19 899,264 millions de dollars EU en 1999 et de 19 103,294 millions de dollars EU pour chaque année suivante.

Lorsque les versements annuels au titre des programmes susmentionnés sont inclus dans la MGS des États-Unis pour les différents produits mentionnés dans les paragraphes qui précèdent, la MGS totale courante des États-Unis excède les niveaux spécifiés pour 1999, 2000, 2001, 2004 et 2005. En raison de l'exclusion indue du soutien interne, les États-Unis accordent donc un soutien en faveur de producteurs nationaux excédant les niveaux d'engagement spécifiés dans la section I de la Partie IV de leur Liste, en contravention de l'article 3:2 de l'*Accord sur l'agriculture*.

En ce qui concerne les parties I et II de la présente demande de consultations, les articles 4.2 et 7.2 de l'*Accord SMC* pris ensemble imposent au Canada d'inclure un exposé des éléments de preuve disponibles en ce qui concerne a) l'existence et la nature des subventions en question et b) le préjudice grave causé aux intérêts du Canada. L'annexe de la présente demande constitue l'exposé des éléments de preuve disponibles du Canada.

Le Canada se réserve le droit de présenter de nouvelles allégations et de soulever de nouveaux points de droit concernant les mesures en cause au cours des consultations.

J'attends votre réponse à la présente demande et espère qu'une date mutuellement acceptable pourra être fixée pour la tenue des consultations.

ANNEXE

Exposé des éléments de preuve disponibles

La demande de consultations du Canada datée du 8 janvier 2007 identifie les subventions qui font partie de cette demande. Les éléments de preuve indiqués ci-après sont les éléments de preuve dont dispose actuellement le Canada au sujet de l'existence et de la nature de ces subventions, et du préjudice grave causé aux intérêts du Canada. Le Canada se réserve le droit de compléter ou de modifier cette liste ultérieurement, si nécessaire.

Les éléments de preuve dont dispose actuellement le Canada, outre la législation, la réglementation et les instruments réglementaires pertinents, sont les suivants:

Département de l'agriculture des États-Unis (USDA):

USDA Commodity Estimates Book: FY 2007 Mid-Session Review
http://www.fsa.usda.gov/Internet/FSA_File/comm_est_book_2006.pdf

History of Budgetary Expenditures of the Commodity Credit Corporation, Fiscal Year 1990-2000 Actual, April 9, 2001. USDA Farm Service Agency, Budget Division, Book 3.
http://www.fsa.usda.gov/Internet/FSA_File/book3.pdf

History of Budgetary Expenditures of the Commodity Credit Corporation, Fiscal Years 2001-2003 Actual, January 30, 2004. USDA Farm Service Agency, Budget Division, Book 4.
http://www.fsa.usda.gov/Internet/FSA_File/book4.pdf

Farm and Commodity Policy Briefing Room
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/FarmPolicy/>

The 2002 Farm Bill: Provisions and Economic Implications
<http://www.ers.usda.gov/Features/farmbill/>

The 2002 Farm Act: Provisions and Implications for Commodity Markets.
USDA ERS Agriculture Information Bulletin Number 778. November 2002.
<http://www.ers.usda.gov/Publications/AIB778/>

Comparison and Summary of 1996 and 2002 Farm Bills – Title 1: Commodity Programs
<http://www.ers.usda.gov/Features/Farmbill/titles/title1commodities.htm>

Farm and Commodity Policy: 1996-2001 Commodity Provisions – Emergency and Supplemental Assistance
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/FarmPolicy/1996emerge.htm#2>

1996 FAIR Act Frames Farm Policy for 7 Years
<http://www.ers.usda.gov/publications/agoutlook/aosupp.pdf>

Provisions of the Federal Agriculture Improvement and Reform Act of 1996
<http://www.ers.usda.gov/publications/aib729/>

US Farm Program Benefits: Links to Planting Decisions and Agricultural Markets
<http://www.ers.usda.gov/publications/agoutlook/oct2000/ao275e.pdf>

Fact Sheet: Feed Grains – Summary of 2002-2007 Program. July 2003.
<http://165.221.16.19/pas/publications/facts/feedgrains03.pdf>

Farm and Commodity Policy: Program Provisions
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/FarmPolicy/ProgramProvisions.htm>

Direct Payments
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/FarmPolicy/DirectPayments.htm>

Counter Cyclical Income Support Payments
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/FarmPolicy/CounterCyclicalPay.htm>

Marketing Assistance Loan and Loan Deficiency Payment Programs
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/FarmPolicy/2002malp.htm>

Nonrecourse Marketing Assistance Loans and Loan Deficiency Payments Fact Sheet, June 2003
http://www.fsa.usda.gov/Internet/FSA_File/nonrec03.pdf

Commodity Certificates Fact Sheet, July 2000
http://www.fsa.usda.gov/FSA/printapp?fileName=pf_20000701_comop_en_certs.html&newsType=prfactsheet

Commodity Costs and Returns: US and Regional Cost and Return Data
<http://www.ers.usda.gov/Data/CostsAndReturns/testpick.htm>

Corn Briefing Room
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/Corn/>

Corn: Policy
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/Corn/policy.htm>

Corn: Market Outlook
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/Corn/marketoutlook.htm>

Feed Outlook – Various issues.
<http://usda.mannlib.cornell.edu/MannUsda/viewDocumentInfo.do?documentID=1273>

Feed Yearbook – Various issues.
<http://usda.mannlib.cornell.edu/MannUsda/viewDocumentInfo.do;jsessionid=0AB948D9EAA3F1212F7A4CE0465BFD0B?documentID=1274>

Feed Grains Database
<http://www.ers.usda.gov/data/feedgrains/>

Grain: World Markets and Trade. Foreign Agricultural Service Circular Series. Various issues.
<http://www.fas.usda.gov/grain/circular/2006/09-06/grain0906.pdf>

USDA Agricultural Baseline Projection Tables, Released February 2006
<http://usda.mannlib.cornell.edu/MannUsda/viewStaticPage.do?url=http://usda.mannlib.cornell.edu/usda/ers/94005/./2006/index.html>

Production, Supply & Distribution online, Custom Query

<http://www.fas.usda.gov/psdonline/psdquery.aspx>

National Agricultural Statistical Service – Acreage. Various issues.

<http://usda.mannlib.cornell.edu/MannUsda/viewDocumentInfo.do?documentID=1000>

National Agricultural Statistical Service – Agricultural Prices. Various issues.

<http://usda.mannlib.cornell.edu/MannUsda/viewDocumentInfo.do?documentID=1002>

World Supply and Demand Estimates

<http://www.usda.gov/oce/commodity/wasde/>

Agricultural Outlook Forum 2005: Grains and Oilseeds Outlook for 2005. Prepared by Members of the Wheat, Feed Grains, and Oilseeds Interagency Commodity Estimates Committees. USDA.

http://agecon.lib.umn.edu/cgi-bin/pdf_view.pl?paperid=17007&ftype=.pdf

USDA Export Credit Guarantee Programs

<http://www.fas.usda.gov/excredits/ecgp.asp>

Eligible Commodities Under the GSM-102 and SCGP Programs

<http://www.fas.usda.gov/excredits/gsmcommodities.html>

GSM 102 Guarantee Fee Rate Schedule

<http://www.fas.usda.gov/excredits/gsm102fees.html>

Monthly Summary of Export Credit Guarantee Program Activity

<http://www.fas.usda.gov/excredits/Monthly/ecg.html>

Autres sources relevant du gouvernement des États-Unis:

Potential Challenges to US Farm Subsidies in the WTO: A Brief Overview. Congressional Research Service (CRS) Report for Congress. October 25, 2006.

<http://fpc.state.gov/documents/organization/76911.pdf>

Potential Challenges to US Farm Subsidies in the WTO. CRS Report for Congress. October 25, 2006.

<http://www.agweb.com/images/content/CRS1.pdf>

Agricultural Trade Liberalization. Congressional Budget Office (CBO). Economic and Budget Issue Brief. November 20, 2006.

<http://www.cbo.gov/ftpdocs/76xx/doc7690/11-20-AgTrade.pdf>

Emergency Funding for Agriculture: A Brief History of Supplemental Appropriations, FY1989-FY2006. CRS Report for Congress. Updated July 3, 2006.

<http://ncseonline.org/NLE/CRSreports/06Aug/RL31095.pdf>

Budget of the United States Government. Office of Management and Budget.

<http://www.whitehouse.gov/omb/budget/fy2007/>

Autres sources, y compris des études analytiques:

Boxed in: Conflicts between US farm policies and WTO obligations. Daniel A. Sumner. CATO Institute. December 5, 2005.

<http://www.freetrade.org/node/23>

Statement of Professor Sumner. Canadian International Trade Tribunal. NQ-2005-001. Grain Corn From the United States. Public Exhibit A-6.

CCP Reply Brief. Effects of US Corn Subsidies on the Corn Industry in Canada: Responses to Comments and Analysis, Daniel A. Sumner. Canadian International Trade Tribunal. NQ-2005-001. Public Exhibit A-18.

When the Peace Ends: The Vulnerability of EC and US Agricultural Subsidies to WTO Legal Challenge. Richard H. Steinberg and Timothy E. Josling. *Journal of International Economic Law* 6(2), 369-417. Oxford University Press.

US Agriculture Without Farm Support. Australian Bureau of Research and Agricultural Economics (ABARE) Research Report 06.10. September 2006.

http://www.abare.gov.au/publications_html/trade/trade_06/us_ag.pdf

Truth or Consequences: Why the EU and the USA Must Reform Their Subsidies, Or Pay the Price. Oxfam Briefing Paper. Oxfam International. November 2005.

http://www.oxfam.org/en/files/bp81_truth_or_consequences/download

États-Unis – Subventions concernant le coton upland, rapport du Groupe spécial (WT/DS267/R) et rapport de l'Organe d'appel (WT/DS267/AB/R).

Chicago Board of Trade Corn Pricing Data

<http://www.cbot.com/>

Canada: Grains and Oilseeds Outlook. Agriculture and Agri-Food Canada, Market Analysis Division

http://www.agr.gc.ca/mad-dam/index_e.php?s1=pubs&s2=go-co&page=go-co-hist

Weekly Price Summary. Agriculture and Agri-Food Canada, Market Analysis Division

http://www.agr.gc.ca/mad-dam/index_e.php?s1=pubs&s2=pri&page=intro
